

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

| | | |
|-----------------------------|--|------------------|
| 1 Intitulé du module | Participation des publics du travail social : comment améliorer les pratiques professionnelles à partir des savoirs d'expérience des personnes concernées ? | 2024-2025 |
|-----------------------------|--|------------------|

Code
T.TS.SO352.MAP004.F.24

Type de formation *
 Bachelor Master MAS EMBA DAS CAS Autres

Niveau
 module de base
 module d'approfondissement
 module avancé
 module spécialisé

Caractéristique
 En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
 module principal
 module lié au module principal
 module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
 semestre de printemps
 semestre d'automne
 module sur 2 semestres automne et printemps
 Autres

| | | |
|-----------------------|-----------------------|--|
| 2 Organisation | Crédits ECTS * | Langue |
| | 12 ECTS | <input type="checkbox"/> allemand <input type="checkbox"/> anglais <input checked="" type="checkbox"/> français |

| |
|--|
| 3 Prérequis |
| <input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres |

Autres prérequis

| |
|--|
| 4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage * |
| <p><u>Compétences visées :</u></p> <p>Construire et développer une relation professionnelle dans une posture favorisant le pouvoir d'agir et d'autodétermination des individus, groupes et communautés (compétence 3).</p> <p>Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international (compétence 5).</p> <p><u>Objectifs généraux d'apprentissage :</u></p> <p>Comprendre les intérêts, limites et enjeux de la participation des publics du travail social</p> |

| |
|--|
| 5 Contenu et formes d'enseignement * |
| <p><u>Contenus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Expérimentation d'un dispositif participatif Ressources théoriques (participation, savoirs d'expérience, etc.) Exemples concrets de projets participatifs <p><u>Formes d'enseignement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Co-réflexion et co-construction avec un groupe de personnes concernées et avec des professionnel-el-s Apports théoriques et pratiques sous la forme de cours et d'atelier (par ex. présentation de la part d'organismes porteurs de projets et de participant-e-s) Coaching Travail en autonomie (individuel et de groupe) |

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

6 Modalités d'évaluation et de validation *

L'examen du module est composé de deux parties :

1. Elaboration d'un document écrit (délai : 5 janvier 2025)
2. Examen oral (30 minutes) au cours duquel les étudiant-e-s seront questionné-e-s à propos de leur document écrit (13 et 14 janvier 2025)

Une seule note est attribuée : elle correspond à l'addition des points obtenus à chacune des 2 parties de l'examen. Chaque partie vaut le même nombre de points (25 points).

Les deux parties de l'évaluation sont réalisées en groupe (de 3 étudiant-e-s en principe). Les étudiant-e-s d'un même groupe reçoivent la même note.

Des indications plus précises sur les modalités d'évaluation seront présentées en début de module.

7 Modalités de remédiation *

- remédiation possible
- pas de remédiation
- Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

MODALITES DE REPETITION

Note F - Répétition

Conformément à l'art. 30 du règlement sur la formation de base HES-SO, l'étudiant-e qui a obtenu la note F à l'évaluation du MAP répète le module soit en se présentant à une deuxième session prévue durant la même année académique, soit en fréquentant à nouveau les enseignements de l'année suivante dans la haute école qui produit le module, – pour autant que le module soit proposé –, et en passant l'évaluation prévue en fin de module. Dans des situations particulières validées par le-la responsable de filière, il-elle peut également choisir de suivre tout autre MAP. Dans ce cas, un nouvel échec serait également considéré comme un échec définitif.

Les procédures de réclamation et de recours contre une décision d'échec à un MAP ou toute autre décision liée à ce module sont celles de la haute école qui produit le module.

À la réception de la note F, les étudiant-e-s ont un délai de 10 jours pour communiquer au secrétariat académique (secretariat-ts@hefr.ch) la modalité de répétition choisie.

L'examen de répétition se déroule par oral (25 minutes) et en individuel. Il a lieu le mercredi matin 2 avril 2025.

8 Remarques

9 Bibliographie

ATD Quart Monde. (2023). *Rapports entre institutions, société et personnes vivant dans la pauvreté en Suisse : Une expérience de violence qui continue. Ce que révèle le Croisement des savoirs entre des personnes ayant une expérience vécue de la pauvreté, des professionnel-le-s et des scientifiques.* <https://atd.ch/nos-actions/projet-pauvrete-identite-societe/rapport-de-recherche-projet-pauvrete-identite-societe/>

Agence Nouvelle des Solidarités Actives. (2021). *Kit de la participation.* <https://www.solidarites-actives.com/fr/nos-actualites/publication/un-kit-pour-lancer-sa-demarche-de-participation>

Guerry, S., & Reynaud, C. (2021). *Participation des bénéficiaires de l'aide sociale à l'évaluation des prestations qui les concernent : Evaluation scientifique du projet participatif mené par l'Artias en Suisse romande. Rapport final.* Fribourg, Suisse : Haute école de travail social.

Müller de Menezes, R. & Chiapparini, E. (2021). « *Et si vous nous donniez la parole* » : *Tenir compte des savoirs d'expérience des personnes concernées. Bases et étapes de la participation des personnes concernées aux mesures de prévention et de lutte contre la pauvreté.* https://www.contre-la-pauvrete.ch/fileadmin/kundendaten/Studien_NAP/NAPA_Guide_pratique_Participation_FR_010721.pdf

Reynaud, C., Guerry, S., & Donzallaz, K. (2020). Quand des personnes au bénéfice de l'aide sociale participent à la formation des étudiants. *Zeso*, 2, pp. 20-22.

Domaine HES-SO Travail social

Filière Travail social

10 **Enseignant-e-s**

Clavel Emilie
Fenter Viviane
Guerne Natacha
Guerry Sophie
Mazallon Roxane
Meylan Alain
Modica Sandra
Perret Karine
Reynaud Caroline
Ukelo M'Bolo-Merga Marie-Christine

Responsable de module *

Sophie Guerry
Caroline Reynaud

Descriptif validé le *

Le 1er septembre 2024

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière